

Sécurité routière

Un nouveau conseil national plus indépendant mis en place ce lundi



Sécurité routière

Bruno Le Roux, ministre de l'Intérieur, a installé le nouveau Conseil national de la sécurité routière (CNSR) présidé par Yves Goasdoué, député de l'Orne,

Cette instance de concertation et de propositions, créée en 2001, est confortée dans son rôle de conseil du gouvernement et voit son indépendance encore renforcée. Le CNSR compte désormais 67 membres titulaires ainsi que 44 membres suppléants et accueille ainsi en son sein un panel élargi des acteurs de la sécurité routière (personnalités qualifiées, élus nationaux et locaux, représentants de l'Etat, représentants d'associations, représentants des professions médicales, représentants des gestionnaires de voirie, représentants des entreprises et institutions intéressées par la sécurité routière).

Organe essentiel dans la définition des politiques publiques en matière de sécurité routière, il aura pour objectif de formuler des avis et des recommandations au gouvernement, à l'heure de la transformation numérique, de l'apparition du véhicule autonome et du vieillissement de la population.